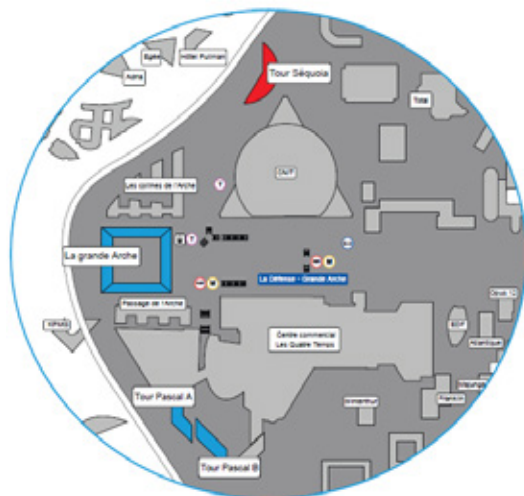


Informations pratiques

> **Organisation** : MTE/SG/SPES/Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC (Fabrique de l'innovation pédagogique) en partenariat avec la Société française pour le droit de l'environnement, l'Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat (IRENEE - Université de Lorraine), et avec l'appui technique de l'European rivers network (ERN).

> **Lieu** : la Défense (92)
Tour Séquoia - Auditorium
1 place Carpeaux - 92800 - Puteaux

> **Accès** :
RER A ou ligne 1,
arrêt : Grande Arche de la Défense



> **Participation gratuite** à l'exception des frais de déplacements, d'hébergement et de restauration à la charge des participants

> **Inscription obligatoire en ligne** : <https://catalogue.ifore.developpement-durable.gouv.fr/content/stress-climatique-la-nature-au-secours-des-milieus-aquatiques>

La 2e demi-journée fera l'objet d'une inscription séparée

> **Contacts à l'IPEC** :

christian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr
assisté de :
fabrice.scheid@developpement-durable.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales
Secrétariat général
Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC
92055 - La Défense cedex
Tél. 01 40 81 95 57

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

Réalisation : MTE-MCTRCT/SG/SPES/IPEC - 2020 - Illustration : Image SMDL - Prise de vue JuraDrone



Rencontre Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques

26 octobre 2020 - La Défense



Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques

Les effets du changement climatique se font ressentir sur les milieux aquatiques ainsi que sur les activités et ouvrages associés. Ils tendent à augmenter à l'avenir les risques qui pèsent sur la biodiversité, les ressources naturelles et les activités humaines. Des effets plus ou moins catastrophiques risquent d'avoir un impact sur des secteurs tels l'administration de l'eau, la prévention de la santé, l'aménagement urbanistique, les transports, l'agriculture, la sylviculture et le tourisme.

Face à cette situation ne faudrait-il pas redonner son rôle à la nature ? Comment ? Quelles solutions pouvons-nous envisager ?

Ce colloque s'intéressera aux techniques d'aménagement du milieu fluvial et des zones alluviales basées sur la nature (effacement d'ouvrages et récupération de zones inondables, (re)constitution de paysages fluviaux et de prairies humides, ...).

Les contributions insisteront sur la restauration des dynamiques et fonctionnalités fluviales qui ont pour objectif de lutter contre les risques climatiques (inondations, périodes de sécheresse). Elles indiqueront aussi des pistes à suivre pour surmonter les obstacles qui se présentent dans ce contexte.

La démarche sera pluridisciplinaire et exposera aux participants les outils théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Cette première demi-journée sera complétée par une seconde prévue début décembre.

Programme de la demi-journée du 26 octobre 2020

> 13h30 : Mot d'accueil, **Axelle Barrau**, sous directrice de l'innovation pédagogique et collaborative, ministère de la Transition écologique

> 13h45 : Communication introductive, **Jochen Sohnle**, professeur de droit public à l'université de Lorraine, chercheur à l'IRENEE, président de la Société française pour le droit de l'environnement (section Est), responsable scientifique du colloque

Présentations et cadrage des sujets et démarches

> 14h00 : **Claire-Cécile Garnier**, DGALN - Direction de l'eau et de la biodiversité, ministère de la Transition écologique

> 14h15 : **Sarah Voirin**, chargée de mission ONERC, ministère de la Transition écologique

> 14h30 : **Roxane Marchal**, analyste des Risques Cat à la Caisse centrale de réassurance (CCR) Exemples européens de mise en oeuvre et d'évaluation de solutions fondées sur la nature : le programme NAIAD

> 14h45 : Projection de la première partie du film : «La nature au secours des milieux aquatiques»

> 14h55 : **Joana Guerrin**, chargée de recherches INRAE en Science politique - Les solutions fondées sur la nature pour les risques liés à l'eau : quel éclairage des sciences sociales ?

> 15h10 : Echanges avec la salle

> 15h30 : Pause

> 15h40 : Projection de la deuxième partie du film : «La nature au secours des milieux aquatiques»

Illustration des enjeux, approches et défis relevés par les territoires : exemples d'initiatives et dynamiques menées en Bourgogne-Franche-Comté, sur le bassin Rhône-Méditerranée, en Ile-de-France et ailleurs.

> 15h50 : Table-ronde animée par **Alexis Pasquet-Venzac** chargé de mission à ERN France

Quelles modalités concrètes de l'aménagement des milieux aquatiques basées sur la nature ? Quels acteurs mobilisables ? Quelles synergies territoriales ? Quels freins ou leviers d'action ? Quels gains et co-bénéfices pour quels objectifs et quelle efficacité ?

Avec les participations attendues :

- de **Stéphane Woynaroski**, conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté, délégué biodiversité et Parcs et président de l'Agence Régionale de la Biodiversité ;
- de **Rémi Sirantoine**, chargé de mission risques naturels, DREAL Bourgogne-Franche-Comté ;
- de **David Michelin**, coordinateur Pôle « Appui à la Transition Socio-Ecologique », référent Biodiversité à Alterre Bourgogne-Franche-Comté ;
- de **Thomas Pelte**, expert – gestion quantitative et changement climatique à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ;
- de **Pascal Thevenot**, maire de Vélizy-Villacoublay et vice-président du SIAVB (Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre) ;
- de **Maxime Fouillet**, médiateur scientifique eau et milieux aquatiques à l'OIE (Office International de l'Eau) ;
- de **Suzanne Rihal**, cheffe de projets Nature 2050 - CDC Biodiversité

> 17h00 : Analyse conclusive et regard philosophique sur la demi-journée par **Catherine Larrère**

> 17h15 : Echanges avec la salle

> 17h45 : Fin de la rencontre

Cette demi-journée est la 1ère du colloque qui se tiendra en 2 parties. La seconde demi-journée aura lieu début décembre.

Chacune de ces demi-journées sera également retransmise en direct.